

Image not found or type unknown



compte ACMN TUTELLE AVENIR absent du relevé du notaire

Par **anthodu16**, le **26/01/2013** à **01:39**

bonjour je viens de recevoir le compte de succession de ma mère par le notaire qui me demande de lui retourner signé afin de clore le dossier , dans la copie de l'acte y a le passif et l'actif et frais de notaire mais rien ne figure sur l'assurance ACMN TUTELLE AVENIR du crédit mutuelle et vu la grosse différence des relevé de compte des 5 dernière année que la tutrice nous avait renvoyé je me demande si il n'y a pas anguille sous roche , pourriez vous m'éclairé ? merci de votre aide , cordialement